## **NOS PRESTATIONS:**



Audit sécurité de sites et analyse des risques



Conseil de mise en sécurité comprenant : l'accès vertical et le déplacement horizontal



Installations des systèmes d'ancrage: Partenaires agréés sur toute la France



Préconisations et fournitures en Equipement de Protection Individuelle antichute



Formation à l'utilisation des antichutes



Vérification et maintenance

# **RISQUES DE CHUTE LORS DE :**

### **MAINTENANCE SUR TOITURE**

- ETANCHÉITÉ
- ENTRETIEN DE CHAÎNEAUX, DE CHEMINÉES...
  - CLIMATISATIONS
  - VENTILATIONS...

### OBLIGATIONS LÉGALES DU MAÎTRE D'OUVRAGE

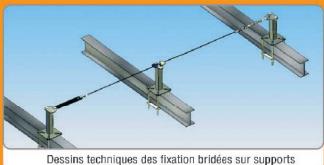
Décret du 1er septembre 2004 d'après l'Extrait de l'Art. L.230-2, le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires.

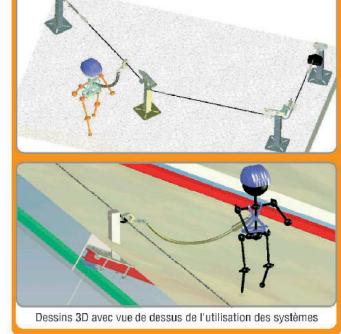
Lorsque des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre, la protection des travailleurs doit être assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur.

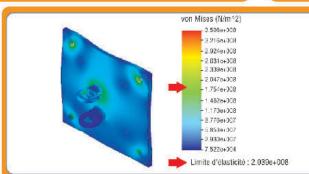
D'après les directives européennes 89/686/CEE, des mesures de protection antichute doivent être mises en place par l'employeur ou la société responsable du chantier. ("Evaluation du risque document unique").

# NOS ETUDES COMPORTENT NOTAMMENT









Notes de calcul certifiant la bonne tenue de nos solutions > Contraintes

sur une platine lors d'une chute.

## **DIFFÉRENTS EXEMPLES D'APPLICATIONS**

### D DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS TYPES DE TOITURES

- Bardage

- Charpente bois
- Dalles bétons...

- Charpente métallique
- Poutre lamellée-collée













www.antec.fr www.antec.fr